



SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES  
MENAGERES

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 13 FEVRIER 2015

**Date de Convocation**

06 février 2015

**Date d’Affichage**

20 février 2015

**Nombre de délégués**

- En exercice	55
- Présents	42
- Votants	44
- Représentés	02
- Absents	11

L’an deux mille quinze, le 13 février à dix-neuf heures, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

**Présents** : Mmes ROBBE, FAUCONNET, M. CHOMET, Mmes AMABLE, BOUNIOUX, AUBRY, M.M. LAKAYE, CHAUVET, LIEBEN, représentant les communes de Balloy, Bazoches-les-Bray, Châtenay-sur-Seine, Egligny, Gravon, Montigny-Lencoup, La Tombe, Villeneuve-les-Bordes, M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, PATY, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, CORBIN, NICOLLE, DELALANDRE, POUSSEL, BUZZI, CLERC, CHON, LEGROS, M. FONTAINE, Mme HONDERLIK, M.M. CHEREAU, JEGO, GAULTIER, AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. TROUVE, MAILLARD, Mmes FONTENAILLE, ROUSSELET représentant la Communauté de Communes « Des Deux Fleuves », M.M. OZOG, RODRIGUEZ représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing », M.M. CHIANESE, SIMONET représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing », M. MUNOZ, Mmes PORTIE, SAGOT, M.M. CHOLLET, MAILLARD représentant la Communauté de Communes « Bocage Gâtinais ».

**Représentés** : M. LENARDUZZI représenté par M. CADARIO, M. OLLAR représenté par M. CHEREAU.

**Absents** : M. BOITEUX (Coutençon), M. DA SILVA (Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »), M. RICHETIN (Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »), Mme GRIERE (Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »), M. MARTIN (Communauté de Communes « Brie Nangissienne »), M. GELE, Mmes DUBREUCQ (Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »).

**Absents excusés** : Mme CHARET, Mme VILLIERS, Mme KLEIN, M. LEDOUX.

**Étaient également présents** : M. Denis SAMBRAS, Trésorier Principal, Mme ZAÏDI, Directrice du SIRMOTOM.

**Secrétaire de séance** : Béatrice JOUREL, Sténotypiste indépendante.

*La séance est ouverte à 19 H 00 sous la présidence de Monsieur Yves JEGO.*

**M. JEGO :** Bonjour à tous.

Je demande à Mme La Directrice de procéder à l'appel.

*Madame ZAIDI procède à l'appel...*

**M. JEGO :** Le quorum étant atteint, nous pouvons utilement commencer nos débats.

## ORDRE DU JOUR

- Remerciements
- Approbation du Procès-Verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2014
- Débat d'orientation budgétaire 2015
- Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations
- Convention avec le Centre de Gestion pour l'année 2015
- Information sur la liste des marchés conclus pour l'année 2014
- Autorisation donnée au Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Général 77 pour la création d'une ressourcerie-recyclerie
- Autorisation donnée au Président à signer la convention de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) avec l'organisme OCAD3E
- Autorisation donnée au Président à signer la convention de reprise des lampes usagées collectées avec l'organisme RECYLUM
- Désignation des membres des Commissions spécialisées
- Informations : *Signature des contrats :*
  - Contrat d'assurances AXA – Responsabilité Civile
  - Contrat d'assurances AXA – Multirisque entreprise
  - Contrat d'assurances AXA – Multirisque professionnelle
  - Contrat d'assurances AXA – Automobile NISSAN JUKE
  - Contrat d'assurances AXA – Déchiqueteuse branches et végétaux
  - BME PROPLETE - Contrat de nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure du bâtiment
  - Forfait avis de publicité ACHAT PUBLIC.COM
- Affaires et questions diverses

## REMERCIEMENTS

**M. JEGO :** J'ai à vous faire part de remerciements de la part de M. Jean-Pierre Bernard, Président de l'association "Amicale Détente et Loisirs du personnel de la collecte et du traitement des ordures ménagères", pour le versement d'une subvention généreuse pour l'année 2015.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2014

**M. JEGO :** Vous avez reçu ce document. Y a-t-il des remarques ou des questions ? (Non).  
Qui s'abstient ? (0 voix).

Qui est contre ? (0 voix).

Il est approuvé à l'unanimité avec nos félicitations pour la sténotypiste qui fait un travail remarquable.

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

**M. JEGO :** Nous vous proposons une orientation budgétaire raisonnable consistant à ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Nous ne la diminuerons pas en 2015, comme nous l'avions fait l'année dernière. En 2016, nous allons passer un palier pour le remboursement de l'usine de traitement des ordures ménagères portée par le SYTRADEM. Le financement de cette usine était conçu selon un Plan de financement comportant 2 paliers, dont un en 2016 où nous augmentons le remboursement de l'usine. C'était prévu, il n'y a pas de surprise. Comme les budgets sont un peu incertains, il ne serait pas judicieux de diminuer cette année la taxe de 5 ou 6 % -ce que nous pourrions faire- pour finalement l'augmenter de 2 ou 3 % l'année prochaine du fait d'un mauvais calibrage au moment du palier. Il est donc préférable de ne pas bouger cette année, voir ce que sera le palier de 2016 et baisser la taxe à coup sûr l'année suivante. Si nous la baissons dès cette année pour revenir dessus ensuite, nous subirons des effets de yoyo qui n'auront pas grand sens. Nous pouvons poursuivre un mouvement de baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dans le temps, mais nous devons le faire opportunément et non avec des aléas que la population ne comprendrait pas. Si vous êtes d'accord, dans une gestion raisonnable nous ne diminuerons donc pas cette taxe cette année.

Nous poursuivons un certain nombre d'opérations, dont la mise aux normes de nos déchetteries de Voulx et de Montereau. C'est un travail important. Nous vous proposons d'acquérir un terrain à l'euro symbolique à côté de la déchetterie de Montereau. Ne vous réjouissez pas trop, il s'agit d'un terrain pollué. Nous avons mis un certain temps à le faire comprendre au propriétaire. Il voulait nous vendre le terrain fort cher. Nous ne voulions pas l'acheter cher, car il fallait procéder à une dépollution. Nous lui avons expliqué que s'il ne nous le vendait pas, il allait se retrouver sous les fourches caudines de la Préfecture qui l'obligerait à réaliser cette dépollution. Non seulement il ne vendrait pas son terrain, mais en plus il devrait dépenser de l'argent qu'il n'avait manifestement pas pour dépolluer. Il a donc fini par accepter l'idée de nous le vendre à l'euro symbolique. Je propose donc que nous l'achetions. C'est intéressant. Ce terrain se trouve juste à côté de la déchetterie. Cela permet d'étendre et de doubler la surface de la déchetterie de Montereau sans rien déménager. La déchetterie de Montereau n'est pas loin d'être saturée en termes de fréquentation. Evidemment, il faudra procéder à la dépollution. Nous sommes en train de réaliser des études avec la Préfecture pour mesurer les coûts, mais nous pourrions demander les subventions nécessaires.

**Mme ZAIDI :** Concernant la déchetterie de Voulx, nous recevrons les offres lundi. Elles seront analysées sous quinze jours, trois semaines. Selon l'estimation réalisée par le maître d'œuvre, cela représenterait environ 900 K€, car nous profitons de la mise aux normes pour agrandir cette déchetterie. En effet, nous avons racheté le terrain contigu il y a un an et demi. Nous doublons la superficie de la déchetterie de Voulx et nous la

dupliquons sur le terrain que nous avons racheté. La réhabilitation plus la mise aux normes représentent donc 900 K€.

**M. JEGO :** Il nous reste un problème : une déchetterie à créer. Elle nous permettrait justement de résoudre des problèmes. L'idéal serait la commune de Salins, à équidistance de la zone géographique. Si nous la créons trop en frontière, elle ne sera pas utile. Je relance donc un appel au secours. Nous sommes prêts à acheter un terrain pour créer une déchetterie dans ce secteur, à Salins ou dans les communes voisines. Nous avons envisagé un site qui avait déclenché l'ire d'un agriculteur de Salins. C'est vrai, le site était sur un endroit vallonné, particulièrement charmant. Si nous avons construit la déchetterie à cet endroit, nous aurions modifié le paysage, je le comprends. Je lance donc un appel : le SIRMOTOM cherche désespérément un terrain sur ce secteur. Si vous avez des idées, nous sommes preneurs.

Nous avons par ailleurs un projet de déchetterie mobile. Nous verrons comment travailler sur cette question. Nous essayons d'avancer sur ce sujet.

Dans l'année 2015 et dans le cadre du DOB, nous poursuivrons l'opération des poules qui connaît un vrai succès. Les poules sont très demandées. Ce système s'est révélé intéressant en matière éducative. Le Conseil Régional nous a subventionnés. Nous n'avons même pas eu à aller chercher cette subvention, il est venu nous la donner ! Cette opération n'est pas spectaculaire en termes de tonnages. Deux poules représentent 100 kilos par an de moins dans les poubelles, mais c'est déjà ça. En revanche, c'est intéressant et important en matière d'éducation et de recyclage intelligent des déchets. Sous réserve de votre approbation, je souhaiterais que le Syndicat essaie de pousser les feux vers le zéro déchet en expliquant aux gens comment recycler, ressourcer et composter. Nous avons un vrai devoir éducatif. Des expériences très spectaculaires sont menées dans un certain nombre d'endroits dans le monde, par exemple à San Francisco. Il y a beaucoup d'initiatives autour de cette thématique (expertises, expériences). Nous avons intérêt à essayer d'être en veille par rapport aux idées qui émergent. Nous devons observer ce qui a déjà été testé pour ne pas commettre les mêmes erreurs.

J'aimerais que nous réfléchissions à un système de collecte des déchets putrescibles. Il faut regarder comment procéder et faire attention à ne pas se mettre sur le dos une nouvelle tournée de camions. Nous n'allons pas faire passer trois camions les uns derrière les autres. Nous pourrions introduire une réflexion globale autour de la redevance incitative, des endroits où nous savons déjà qu'il faut ramasser moins souvent les poubelles jaunes. Nous devons réfléchir à un moyen de mettre à disposition des gens des systèmes pour les déchets compostables. Il y a un enjeu.

**Mme FAUCONNET :** Où en sommes-nous au niveau du lombricomposteur ?

**Mme ZAIDI :** Une fois tous les deux mois nous avons dix demandes de lombricomposteurs.

**Mme FAUCONNET :** L'opération existe.

**Mme ZAIDI :** Oui.

**M. JEGO :** Vous pouvez relayer les documents de communication. Nous mettons à disposition des gens des lombricomposteurs. Il serait bien que les membres du Syndicat testent le système. Inscrivez-vous avant de partir et nous vous en mettrons à disposition. L'opération est en cours. Nous devons regarder comment aller plus loin. Tout ce qui est compostable et putrescible constitue une ressource importante pour les villes, les restaurants et les supermarchés. Une vraie réflexion est à engager sur une filière. Le compost, c'est de l'or. Beaucoup d'initiatives sont prises.

De la même manière que nous avons mis à disposition des poules, il existe des systèmes pour écraser les bouteilles en plastique. Cela coûte 50 €. Nous pourrions aussi peut-être financer ce type de systèmes et les mettre à disposition des gens. J'aimerais que nous soyons à la pointe de ces possibilités. Notre mission comporte un aspect pédagogique. Par exemple, nous avons commencé à ramasser les sapins et d'année en année, de plus en plus de gens jouent le jeu. L'aspect pédagogique fonctionne.

Nous avons eu une augmentation des ordures ménagères. Elle s'explique par une augmentation de la population, mais aussi par une augmentation rapportée au nombre d'habitants. Je ne sais pas si les gens consomment plus ou s'ils trient moins, mais nous devons surveiller ce chiffre. Nous étions à 374 kilos par habitant en 2013 et nous sommes passés à 377 kilos par habitant en 2014. Au titre du tri, ce n'est pas un bon chiffre.

**Mme ZAIDI :** Notre analyse est que la population trie beaucoup moins. En effet, les chiffres de tri ont baissé. Cela peut se retrouver dans les ratios des ordures ménagères.

**M. JEGO :** Nous devons voir comment communiquer à nouveau sur ce sujet. Nous vous proposons notamment la refonte de notre site Internet et la relance de communications pour expliquer aux gens. Vous avez aussi un rôle de relais au sein des villes et des communes. Le meilleur relais est la proximité, le voisinage. Nous devons essayer de lancer tout ce travail.

En 2015, il est aussi prévu d'expérimenter les conteneurs semi-enterrés. Nous lancerons l'expérimentation sur deux communes urbaines : Varenne-sur-Seine et Montereau pour tester le fonctionnement. Si le système marche et qu'il n'y a pas trop d'inconvénients, nous proposerons d'étendre et de généraliser les conteneurs semi-enterrés. Ils sont moins sujets à la pollution et à la saleté que les conteneurs à l'extérieur. On en voit beaucoup en ville, peut-être moins en milieu rural, quoi que... Je veux que nous testions pour voir si ce n'est pas trop compliqué à gérer et à ramasser.

Nous avons toujours sous le coude notre ressourcerie-recyclerie. Je vous proposerai notamment de lancer un appel d'offres pour un gestionnaire lors du vote du budget. Nous pouvons la financer sans emprunt, ce qui nous laisse une petite marge de manœuvre sur le fonctionnement du Syndicat.

Y a-t-il des observations sur ces orientations budgétaires ?

**Mme FONTENAILLE :** J'ai bien compris vos explications sur l'hésitation à diminuer cette année le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Néanmoins, il serait quand même bien de la baisser légèrement (par exemple de 2 %) car elle est vraiment chère.

**M. JEGO :** C'est toujours trop cher, mais nous sommes dans la norme départementale. Les communes de la Communauté de Communes des Deux Fleuves vont avoir une baisse. La CC2F encaisse aujourd'hui la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères chez les habitants et la reverse en globalité au SIRMOTOM. Sur les dernières années, la CC2F a gardé une partie de cette somme considérant que beaucoup de travaux de sécurisation de voiries sont directement liés au SIRMOTOM. Pour financer ces travaux, il y avait une sorte d'enveloppe spécifique. Il ne me semblait pas choquant qu'une quote-part de la TEOM serve à financer des travaux de sécurité uniquement liés au passage des camions. Monsieur Le Trésorier Principal, dans sa grande sagesse, nous a dit que les sommes conservées étaient peut-être un peu trop importantes par rapport à la normalité. Cette année, nous allons donc procéder à un renvoi. Pour les communes de la Communauté de Communes, nous devrions avoir une baisse de la TEOM de 7 % cette année.

Globalement, la baisse raisonnable que nous pourrions proposer s'élèverait à 2 ou 3 %. Néanmoins, si nous proposons une baisse de 2 ou 3 % cette année pour revenir à une hausse de 2 ou 3 % l'année prochaine, je pense que ce n'est pas raisonnable. L'année dernière, nous avons baissé la TEOM de 10 %. Cette année, nous ne la baissions pas. Si nous le pouvons l'année prochaine, nous baisserons la TEOM de 5 ou 6 %. Si nous la baissions trop, nous ne pourrions plus faire certaines choses. Nous avons 8 agents-es. Certains syndicats en ont 1. Nous avons une gestion plutôt raisonnable. Nous pourrions tout diminuer, mais au détriment de services. Si nous supprimions des tournées de camions jaunes, nous pourrions baisser la taxe rapidement. Comme nous allons être obligés de passer en redevance incitative, nous aurons ce débat. Je pense qu'il faut rester sur cette logique. Nous essaierons de faire le plus gros effort possible l'année prochaine. Moi-même, je suis très content quand nous baissions les taxes.

**Mme FONTENAILLE :** Moins 20 % !

**M. JEGO :** Nous pourrions baisser la TEOM de 20 % si nous faisons - 20 % de collecte et si les gens triaient mieux. C'est aussi une vérité. Si les gens triaient mieux leurs déchets, la Taxe pourrait baisser directement. Y a-t-il d'autres remarques ? (Non).  
Nous prenons acte que le débat a eu lieu.

#### FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

**M. JEGO :** Y a-t-il des remarques ? (Non).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Qui est contre ? (0 voix).

C'est approuvé à l'unanimité.

#### CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR L'ANNEE 2015

**M. JEGO :** Il s'agit d'autoriser le Président à signer la Convention avec le Centre de Gestion pour l'année 2015.

Qui s'abstient ? (0 voix).

Qui est contre ? (0 voix).

C'est approuvé.

**INFORMATION SUR LA LISTE DES MARCHES CONCLUS POUR L'ANNEE 2014**

**M. JEGO :** Y a-t-il des questions sur ces marchés ? (Non).  
Le Conseil prend donc acte.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES  
DU CONSEIL GENERAL 77 POUR LA CREATION D'UNE RESSOURCERIE-RECYCLERIE**

**M. JEGO :** Qui s'abstient ? (0 voix).  
Qui est contre ? (0 voix).  
C'est adopté à l'unanimité.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE COLLECTE  
SEPEREE DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES  
MENAGERS (DEEE) AVEC L'ORGANISME OCAD3E**

**M. JEGO :** La législation permet d'agréer des éco-organismes sur les appareils électriques et électroménagers. Ils se financent par une taxe quand les gens achètent ces appareils. Nous vous proposons de signer avec un organisme spécialisé pour 5 ans, car cet organisme a l'agrément du Gouvernement pour 5 ans. Evidemment, cet organisme doit répondre à notre attente. Nous pouvons dénoncer cette convention à tout moment, mais nous la signons pour 5 ans maximum pour que tous les appareils électroniques et électroménagers soient recyclés dans les meilleures conditions grâce à cet organisme. Y a-t-il des questions ? (Non).  
Qui s'abstient ? (0 voix).  
Qui est contre ? (0 voix).  
C'est approuvé.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE REPRISE DES  
LAMPES USAGEES COLLECTEES AVEC L'ORGANISME RECYLUM**

**M. JEGO :** Nous renouvelons cette convention. Y a-t-il des remarques ? (Non).  
Qui s'abstient ? (0 voix).  
Qui est contre ? (0 voix).  
C'est approuvé.

**DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS SPECIALISEES**

**M. JEGO :** Vous vous êtes inscrits la semaine dernière, je crois qu'il y a deux ajouts.

**M. CADARIO :** Je suis candidat pour la Commission des Affaires Techniques et  
**M. LENARDUZZI** est candidat pour la Commission de la Communication.

**M. JEGO :** Y a-t-il d'autres candidatures ?

**M. TROUVE** : Oui, je suis candidat pour la Commission Finances.

**M. SIMONET** : Je suis candidat pour la Commission des Affaires Générales et du Personnel.

**Mme AUBRY** : Je suis candidate pour la Commission des Affaires Générales et du Personnel.

**M. CHEREAU** : Je suis candidat pour la Commission des Affaires Techniques.

**M. JEGO** : La liste étant complète, je la mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix).

Qui est contre ? (0 voix).

C'est adopté à l'unanimité. Vous n'avez plus qu'à vous mettre au travail !

### INFORMATIONS : SIGNATURE DES CONTRATS

**M. JEGO** :

- Contrat d'assurances AXA – Responsabilité Civile
- Contrat d'assurances AXA – Multirisque entreprise
- Contrat d'assurances AXA – Multirisque professionnelle
- Contrat d'assurances AXA – Automobile NISSAN JUKE
- Contrat d'assurances AXA – Déchiqueteuse branches et végétaux
- BME PROPLETE - Contrat de nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure du bâtiment
- Forfait avis de publicité ACHAT PUBLIC.COM

Vous avez l'ensemble des contrats et vous en êtes maintenant informés.

### AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

**M. RODRIGUEZ** : Comment justifiez-vous le prix de l'assurance du NISSAN à 2 671,40 € ?

**Mme ZAIDI** : Le prix se justifie parce que tout le monde peut utiliser le véhicule. Comme il tracte un broyeur, les risques sont démultipliés par rapport à un véhicule seul. Nous avons pris le soin de l'assurer au cas où nous ferions des dégâts chez les particuliers. Cette assurance couvre au maximum en cas de dégât. Nous aurions pu prendre une assurance beaucoup moins chère, par exemple au tiers.

**M. RODRIGUEZ** : Le contrat ne s'applique donc pas uniquement au véhicule ?

**M. JEGO** : Si. Le contrat s'applique au véhicule, mais à tout conducteur quel qu'il soit. Les risques du véhicule sont renforcés par le fait qu'il tracte en permanence quelque chose. Nous avons assuré la déchiqueteuse, mais la prime d'assurance du véhicule est plus élevée car le risque est plus important quand le véhicule tracte un broyeur. Si vous connaissez des agents d'assurances auprès de qui nous pouvons nous renseigner pour obtenir un prix plus bas, nous sommes preneurs ! Comme vous, j'ai trouvé le coût très cher. Si vous faites assurer un véhicule pour tous types de conducteurs, le prix de l'assurance est déjà renforcé. Ensuite, compte tenu de sa spécificité, c'est encore plus cher.

**M. RODRIGUEZ :** Comme ce contrat est signé dans le cadre d'un multi-contrat avec la même assurance, nous aurions pu penser que le tarif aurait été plus intéressant.

**Une déléguée :** L'assurance aurait pu faire un geste commercial.

**Mme ZAIDI :** Nous avons déjà bénéficié d'un geste commercial sur d'autres dossiers.

**M. JEGO :** Si un élu veut s'en occuper pour négocier, nous sommes preneurs. Si vous êtes intéressés pour discuter avec nos assureurs, c'est possible. Ce n'est pas une proposition provocatrice, au contraire...

**M. RODRIGUEZ :** Je ne la prends pas comme telle. Toutefois, comme tous les autres contrats paraissaient raisonnables, celui-ci semblait un peu débordant. D'où ma question !

**M. JEGO :** Exact. Nous avons posé la même question et nous avons eu cette réponse. Quand nous avons interrogé d'autres assureurs, ils étaient tous dans les mêmes logiques tarifaires ou sur des logiques plus chères.

Y a-t-il d'autres questions diverses ? (Non).

Je vous souhaite une bonne soirée !

**La séance est levée à 19 H 30.**